

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 09 avril 2018

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Louis Mainguet, Christian Bonneu, Cécile Genovesio, Marie-Claire Mourleau, Monique Neplaz, Volker Otlinghaus,

Excusés : Séverine Bouroumeau, Grégoire de Flaujac, Sébastien Lagourgue, Alain Malgouyres, Laurent Normandin-Varenne, Sylvie Pomier,

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour la convention de Saint Ferréol et la convention de l'Agglomération d'Agen, Eclairage Public reçues ce jour.

1. Avenant Lot n°4 MAM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un avenant au lot n°4 menuiseries intérieures pour la construction du local communal. Cet avenant a pour objet la validation des modifications suivantes : suppression d'une porte en applique pour répondre à l'accessibilité, remplacement du châssis coulissant 3 vantaux par 2 vantaux ; travaux supplémentaires : 1 meuble 10 casiers, un banc, un plan de travail et un cache câble électrique. L'avenant a été validé par la commission des marchés publics en date du 09 février 2018 pour un montant de 1 481,76 €.

2. Taux d'imposition 2018

Les taux d'imposition pour 2018 sont maintenus, à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,71 %
- Taxe foncière bâti : 16,36 %
- Taxe foncière non bâti : 88,28 %

3. Vote de Budget Primitif de la commune 2018

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement :	Dépenses	485 431,00 €
	restes à réaliser	98 063,00 €
	soit	583 494,00 €
	Recettes	498 494,00 €
	restes à réaliser	85 000,00 €
	soit	583 494,00 €
Fonctionnement :	Dépenses	473 976,00 €
	Recettes	473 976,00 €

4. Vote du Budget Annexe du lotissement 2018

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget annexe Lotissement de l'exercice 2018 :

Investissement :	Dépenses	20 000,00 €
	Recettes	20 000,00 €
Fonctionnement :	Dépenses	35 000,00 €
	Recettes	35 000,00 €

5. Convention Saint Ferréol

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de convention de partenariat entre l'association Alijpa de l'Accueil de Loisirs St Ferréol et la commune, pour organiser la venue des enfants au centre de loisirs. Il propose de continuer le versement d'une subvention de l'ordre de 2 € par jour et par enfant.

6. Convention Eclairage Public A.A

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de convention financière relative au versement d'un fonds de concours au titre de la compétence « Eclairage Public » entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Saint Caprais de Lerm. Cela concerne les travaux prévus sur la voie communale 1

pour 4 lampadaires. Le montant total des travaux est 11620.01 € TTC. Le Fonds de concours demande représente 10 % de montant hors taxe des travaux, soit 968.33 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- **RIFSEEP** : le projet Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a été proposé avant la saisine du Comité Technique au Centre de Gestion. Celui-ci a été étudié afin de reprendre la situation actuelle pour la recadrer dans la nouvelle réglementation. Plusieurs points essentiels (sur le fond) font l'objet de remarques de la part du Centre de Gestion. Pour éclaircir le travail à faire, le Centre de Gestion se propose de venir exposer la problématique directement avant le Conseil Municipal.
- **Salle des associations** : Monsieur le Maire fait part d'une demande de prêt de la salle des associations d'une personne qui souhaite cuisiner pour l'association les Poliglotes de Pont du Casse. L'ensemble du Conseil Municipal ne souhaite pas prêter la salle des associations pour cuisiner.
- **PLUi** : Monsieur le Maire informe que les recours déposés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal auront lieu le 31 mai 2018. Pour la commune, 2 terrains sont concernés.
- **Cantine** : La commune de Sauvagnas demande si on ne serait pas intéressés pour faire faire les repas de cantine par le restaurant de Sauvagnas. Les conseillers sont contents du système actuel et déclinent la proposition pour l'instant.
- **Commission école** : la prochaine commission aura lieu mardi 10 avril à 20h30.
- **Travaux réalisés par l'Agglomération Agen** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes de l'Agglomération d'Agen ont demandé, en matière de communication, d'avoir connaissance des dépenses engagées sur leur commune.
En ce qui concerne Saint Caprais de Lerm, l'Agglomération d'Agen a investi 50 298.77 € en 2016 et 228 292.16 € en 2017.
En contrepartie, la commune de Saint Caprais de Lerm reverse en fonctionnement 22 825 € à l'Agglomération d'Agen pour compenser les frais des diverses collectes, de défense incendie et autres. Somme inchangée depuis 2011.
- **Dénomination du parking** : Madame Chantal BURY propose de dénommer la place du nom du Colonel Arnaud BELTRAME. Monsieur le Maire indique qu'il est réservé sur des décisions prises sur l'émotion du moment. Les avis étant partagés, il décide de remettre cette question à la prochaine réunion.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.